

DÉCLARATION SUR ISRAËL

Nous, Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en notre dix-neuvième session ordinaire les 15 et 16 juillet 2012 à Addis-Abeba, (République fédérale démocratique d'Ethiopie) ;

GRAVEMENT PRÉOCCUPÉS par la récente expulsion de ressortissants africains d'Israël et condamnant cet acte injustifié;

RAPPELLANT à Israël les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés (1951) et la Convention des Nations Unies sur la réduction des cas d'apatridie (1961);

EXPRIMANT notre inquiétude devant le fait que la poursuite de l'expulsion des ressortissants africains de cette manière constitue une violation systématique et flagrante des droits de ces Africains;

SOMMES CONVENUS DE CE QUI SUIT :

1. **DEMANDER** à l'État d'Israël de mettre en place un système régulier de reconnaissance du statut de réfugié, conformément à la procédure normale reconnue sur le plan international;
2. **INVITER INSTAMMENT** l'Etat d'Israël à respecter ses obligations en vertu du droit international.



2012

Declaration on Israel

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/306>

Downloaded from African Union Common Repository